

LE TRÉFLE

BULLETIN COMMUNAL DE HÉRON

COUTHUIN | HÉRON | LAVOIR | WARET-L'ÉVÊQUE

67
M A I
2 0 2 1



©Roberty Photography

www.heron.be | administration@heron.be | 085 71 12 75

commune de
HÉRON
La convivialité au naturel!

VENDRE SA MAISON ET... Y RESTER !

A votre avis ? Que faire quand on a 65 ans ou plus , qu'on est propriétaire de sa maison, que le coût de la vie ne cesse d'augmenter mais pas sa pension et que les soins de santé se font plus fréquents ?
Se résoudre à vendre sa maison ... ? Intégrer une maison de repos ... ?

Pour Alice sa maison c'est toute sa vie, ses économies et une tonne de souvenirs. Elle décide de prendre conseil auprès de son notaire.

Celui ci lui propose une solution à laquelle elle n'avait jamais pensé:

vendre sa maison en VIAGER.

Il lui conseille même de s'adresser à l'agence ENVISAGER, *le spécialiste du viager en Wallonie*, en laquelle il a pleine confiance. Ce qu'elle fait aussitôt...

Sa vie s'en est trouvée transformée... En vendant sa maison en **VIAGER**, Alice a perçu tout de suite un petit capital et reçoit chaque mois une rente confortable pour compléter sa maigre pension.

Mieux, elle pourra continuer à habiter dans sa maison jusqu'à la fin de ces jours sans se soucier des gros entretiens.

ENVISAGER
Spécialiste du viager en Wallonie

Et vous ?
Vous voulez en savoir plus sur le viager ?

Contactez gratuitement notre spécialiste au

0800/95-5-96

ou rendez-vous sur www.envisager.be



Mazout Leloup
4217 Héron
085/71 25 31
081/83 33 92
085/71 13 39

Leloup
Entreprise agricole

Shell Lubricants Distributor

depuis 1980

MAZOUT ÉCONOMIQUE PREMIUM
Jusque 8% d'économie

OG

Ets OLIVIER GALVAN
CHAUFFAGE & SANITAIRE

0492 52 26 70
WASSEIGES

OUVERT LE DIMANCHE MATIN DE 9H À 12H30

Mr. Bricolage
www.mr-bricolage.be

RUE D'EGHEZÉE 3 - 081 26 01 31
FORVILLE (FERNELMONT)

PLAQUES D'IMMATRICULATION
Click & Collect
MACHINE À TEINTER
DUPLICATION CLÉS
DÉCOUPE BOIS

Lundi de 12h30 à 18h30
Du mardi au samedi de 9h00 à 18h30

BANQUE ASSURANCES
ELIAS DAVE

Davina Elias – Chantal Dave
Assureurs toutes compagnies
Agents bancaires
Tél : 081/83.36.42
Email : contact@eliasdave.be
Chaussée de Namur, 7 à 4210 Burdinne
FSMA : 43031

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!
071 740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be

Votre conseiller en communication, **Eric DEGUELDRE** se fera un plaisir de vous rencontrer.

Prenez contact avec lui au 0475/390 411



ÉDITO

Mes chers concitoyens,

Comme vous le savez, la campagne de vaccination contre le Covid-19 s'accélère. Au moment où j'écris ces quelques lignes, 1.614 Héronnais ont reçu au moins une dose de vaccin, soit 29,5 % de la population.

C'est bien, mais il reste un nombre important d'entre-vous qui ne sont pas encore convaincus de la nécessité de se faire vacciner. Aussi, je me fais un devoir de profiter de l'avantage qui m'est offert de pouvoir m'adresser à vous pour tenter de vous convaincre.

S'agissant d'un enjeu majeur en termes de santé publique, il est en effet indispensable de mettre toutes les chances de notre côté pour stopper l'évolution de cette pandémie. La vaccination représente à la fois une protection individuelle significative et une protection pour la collectivité, en particulier pour les publics les plus fragilisés.

Vous vous posez des questions ? C'est normal, et c'est sain. Les vaccins COVID-19 sont développés selon les mêmes exigences réglementaires strictes en matière de qualité, de sécurité et d'efficacité pharmaceutiques que les autres médicaments. Si le vaccin peut être développé aussi rapidement, c'est parce que tous les acteurs concernés dans le monde lui ont conjointement accordé leur totale priorité.

Alors, n'avez-vous pas envie de pouvoir à nouveau serrer des êtres chers dans vos bras, de voyager librement, de retrouver les salles de concert ou de cinéma, les cafés, les restaurants, les amis ?

Aujourd'hui, après plus de 14 mois d'efforts, l'espoir est de retour.

Dès que 70 % de la population belge aura été vaccinée, nous aurons atteint l'immunité collective et nous pourrons enfin reprendre une vie normale.

Alors, je compte sur vous et espère pouvoir partager avec vous de bons moments de convivialité au plus vite.

Bien cordialement,



Votre Bourgmestre
Eric HAUTPHENNE

SOMMAIRE

Petite enfance	4	Patrimoine	15
Enseignement	4	Moulin de Ferrières & tourisme	16
Jeunesse	6	Évènement Sportif	22
Vie économique	8	Vie Associative	22
Mobilité & Sécurité	10	État civil	23
Environnement	12	Agenda	23

Des fruits et des yaourts **locaux** pour les enfants de la Héronnière



Dans sa volonté de s'orienter vers des produits les plus locaux et bio possibles, La Héronnière collabore désormais avec Hesbicoop et place plus que jamais les circuits courts au cœur de l'alimentation des enfants !

Depuis peu, les jeunes bambins de la crèche peuvent en effet savourer des fruits et des yaourts issus des fermes et producteurs de la région. Chaque vendredi, la coopérative Hesbicoop vient livrer des stocks de produits frais, sains et variés à la crèche : des pommes, des poires, des yaourts et autres produits locaux.

Quant aux repas, ils continuent d'être préparés par « La Cuisine des Champs », une cuisine de collectivité qui travaille avec des produits bio et locaux.

Un pas de plus vers la **communication numérique**



A l'instar des écoles communales, la crèche La Héronnière a adopté la plateforme numérique KONECTO pour communiquer avec les parents : toutes les informations utiles relatives à leur enfant leur seront désormais transmises par mail et/ou par l'application smartphone. Une communication en temps réel !

i La Héronnière - Rue Saint-Martin 15C à Héron
085 71 35 67 - 0475 36 91 54
creche.laheronniere@heron.be

Passeport du **cycliste** en poche !

Soucieuse de promouvoir l'usage du vélo et d'encourager les plus jeunes à sa pratique, l'école communale de Couthuin s'est inscrite dans un vaste projet de développement de la mobilité, initié par le GAL Burdinale Mehaigne. Le **Passeport du Cycliste**, s'adressant aux élèves de **6^{ème} année**, s'inscrit dans ce projet.

Durant 3 jours de formation, les élèves de Madame Nadège de **Couthuin-Centre** ont appris la signification des panneaux routiers et les attitudes à adopter lorsqu'on est un cycliste.

Ils ont mis en pratique ces apprentissages, dans un premier temps grâce à un circuit installé dans la cour, et dans un deuxième temps en tant qu'utilisateur sur les routes du village.

Ensuite, les élèves ont passé une épreuve individuelle sur la route afin d'obtenir leur **passeport** qu'ils ont fièrement reçu sous forme de diplôme.

Nous remercions les examinateurs qui se sont portés volontaires pour confirmer les aptitudes de nos cyclistes en herbe.





Sur le chemin de l'école... à vélo !

Le mois d'avril a marqué le début du ramassage scolaire à vélo pour l'école communale de Waret-l'Evêque. Une dizaine d'élèves participe à cette aventure de mobilité active encadrée d'accompagnateurs.

Envie d'apporter votre aide ou d'inscrire votre enfant à cette expérience revigorante et créatrice de liens intergénérationnels ?



i **Isabelle Ridelle**, directrice de l'école
085 71 14 39 - ec.waret@heron.be
Gaël Stordeur, chargé de mission du GAL
085 23 05 25 - velo@pays-burdinale-mehaigne.be

Zoom 18/25 : un soutien pour tous les jeunes touchés par la crise !

Plus de job d'étudiant, factures en hausse, fins de mois difficiles, isolement, ... la crise COVID-19 frappe aussi la génération des 18-25 ans. Conscient des difficultés vécues depuis un an, le gouvernement fédéral a débloqué 24 millions d'euros pour soutenir les jeunes et les étudiants. La mesure « Zoom 18/25 » est disponible jusque fin 2021. Tout le monde peut en bénéficier dès à présent, ou pour la rentrée 2021-2022 par exemple. L'aide n'est pas toujours financière, elle peut prendre différentes formes (colis alimentaires, chauffage, garantie locative, ...). C'est pour cela que le CPAS réalise une analyse individuelle des besoins.

Êtes-vous concerné ?

La mesure Zoom 18/25 concerne :

- Les jeunes de plus de 18 ans et de moins de 25 ans.
- Les étudiants de moins de 25 ans qui commencent, reprennent ou suivent des études de plein exercice.
- Les étudiants de 25 ans et plus ayant commencé leurs études avant 25 ans.

Être étudiant boursier, ou percevoir des allocations familiales, n'empêche pas de bénéficier d'une aide du CPAS.

Comment le CPAS peut-il vous aider ?

- Aide au logement : kot, garantie locative, ...
- Aide en matière d'énergie : factures d'eau, d'électricité, ...
- Aide psychosociale : consultations si vous souffrez de problèmes d'anxiété, de mal-être, ou de violences conjugales ou familiales, ...
- Aide en matière de santé : soins médicaux, médicaments, masques, gel, ...
- Aide informatique : abonnement internet, une imprimante, un ordinateur, ...
- Aide financière : factures, abonnement GSM, en cas de perte du job étudiant, ...
- Aide à la mobilité : abonnement de transport en commun, un vélo, ...
- Besoins de première nécessité : lunettes, fournitures scolaires, vêtements, ...
- Aide alimentaire : se nourrir correctement, ...
- Aide aux sports et aux loisirs : abonnement sportif, matériel, ...



Zoom 18/25

Un soutien pour tous les jeunes et étudiant-e-s touché-e-s par la crise !



Tu as besoin **d'aide** ?
Nous sommes là **pour toi** !

POD MAATSCHAPPELIJKE INTEGRATIE
BETER SAMEN LEVEN
SPP INTÉGRATION SOCIALE
MEUX VIVRE ENSEMBLE



A qui s'adresser ?

Prenez contact avec le CPAS de Héron 085 27 48 00 - 0475 21 06 03 - cpas@cpasheron.be



100 jobs d'étudiants

100 ! C'est le nombre d'offres d'emploi disponibles cet été pour les jeunes à Héron !

Après de longs mois de confinement et en raison de la suppression de nombreux jobs d'étudiants liée au COVID, la Commune de Héron offre la possibilité à 100 jeunes de trouver un emploi rémunéré au sein de la commune.

Découvrez les différentes possibilités et le formulaire de candidature ici :



La Maison des Jeunes présente son Héco'Summer Stage

i MJ Hecowala - Vanessa MOCKELS - animatrice-coordonnatrice - 0493 32 17 69 - hecowala.mj@gmail.com
www.hecowala.be

Les nouvelles activités

LDR Nails



LDR Nails, prothésiste onguilaire

A l'aube de ses 36 ans, la Héronnaise **Ludivine De Rive** a décidé de sauter le pas et de lancer son activité de prothésiste onguilaire "LDR Nails" à Héron.

En cours de réorientation professionnelle, Ludivine a fait le choix de revenir à une discipline qu'elle a déjà pratiquée il y a quelques années : l'esthétique et plus particulièrement l'onglerie.

Après avoir parfait sa technique lors d'une formation, Ludivine a ouvert son salon en avril et reçoit ses clientes à son domicile à Héron.

Envie de prendre soin de vos ongles ? Ludivine De Rive vous propose la pose de gel, acrygel, résine et vernis semi-permanent.

i **LDR Nails** - Rue de Boingt 12A à Héron - 0494 80 99 20
ldrnails@hotmail.com - www.facebook.com/Ldrnails.prothesisteongulaire

Baïgali



Baïgali, pour une immersion dans la nature

En janvier, après de longs mois de réflexion, le projet de **Livia Renault** et **Priscilla Francqui-Breuls** (propriétaire du gîte La Ferme d'en Haut à Lavoir) se concrétise et l'ASBL Baïgali - qui signifie "nature" en mongole - voit le jour.

Cette association organise des **stages d'immersion dans la nature pour les enfants** dès 2,5 ans dans un cadre ludique et pédagogique afin de sensibiliser les plus jeunes à l'environnement qui les entoure. Les activités proposées sont en lien avec la saison durant laquelle se déroule le stage : animation autour de l'herbier, du potager, découverte des animaux qui nous entourent (oiseaux, insectes, animaux de la forêt...), peinture végétale et techniques d'art naturel (graffiti mousse, empreintes végétales, travail du bois...), ...

Baïgali propose également des animations pour les familles et, dans les écoles, pour les enfants et les équipes éducatives.

i **Baïgali ASBL** - Rue de l'Eglise 8 à Héron - 0473 46 70 01
0491 22 52 62 - info@baigali.be - www.baigali.be - **f** baigaliasbl

Les Folies de Pascale



Les Folies de Pascale : nouveau food truck à Couthuin

Depuis le 11 mai, la Place communale de Couthuin accueille tous les mardis, dès 17h, un nouveau food truck. A son bord, **Pascale Vermeulen** qui vous propose des **galettes bretonnes salées** à base de farine de sarrasin (sans gluten) ainsi que des **crêpes sucrées** à base de farine de froment. Celles-ci sont garnies de fruits, de glace, de crème fraîche...

Une belle proposition de saveurs sucrées et salées et surtout la possibilité d'emporter le souper et le dessert !

i **Les Folies de Pascale** - 0489 01 76 39 - **f** Les-Folies-de-Pascale

A vous de jouer, rejoignez le groupe **Atout Héron** !



Tandis que la campagne de communication Atout Héron prend sa place dans le paysage héronnais, un nouveau groupe Facebook voit le jour : « **Atout Héron Groupe** ». Sa particularité ? Il se positionne comme « la » vitrine de la vie commerciale et socio-économique héronnaise. Les citoyens, consom'acteurs, y retrouvent exclusivement les actualités, les promotions, les concours, ... proposés par les commerces et les acteurs locaux.

Une fois abonné, vous découvrirez tous les bons plans pour faire vos emplettes localement !

La page Facebook Atout Héron reste active : les portraits des nouveaux acteurs locaux y sont publiés ainsi que diverses informations en lien avec la vie socio-économique et commerciale héronnaise.

Plus que jamais, jouons notre Atout, consommons local !

Aides aux indépendants

Le Collège communal a proposé au Conseil communal d'exonérer les indépendants dont l'activité se situe sur le territoire communal du paiement de la taxe sur les panneaux d'affichage pour les années 2020 et 2021.

Compte tenu de la suppression de la taxe sur la force motrice il y a quelques années, aucune taxe « économique » n'a été réclamée à nos indépendants durant la pandémie.

Ajoutons que le Conseil a également marqué son accord sur l'exonération de la redevance pour les ambulants présents sur le marché pour les années 2020 et 2021

Les actualités du **Petit Marché de Couthuïn**

Nouveau : un artisan torréfacteur

Le Petit Marché de Couthuïn accueille désormais les **Cafés Ours Noir**. Torréfacteur artisanal depuis 1993, Michel Longueville s'installe sur le marché tous les 15 jours afin de vendre ses cafés en grains ou moulus.

Ours Noir propose une gamme de cafés fraîchement torréfiés et 100% arabicas : le Mokka, le Florentin, le Salzbourg Bio et le Dolce DK Bio.



i **Cafés Ours Noir** - 0483 11 02 71
www.oursnoir.be - **f**

Et de 8 !

Le 26 mai dernier, notre marché hebdomadaire a fièrement fêté ses 8 ans ! Nous remercions chaleureusement les fidèles clients mais aussi les ambulants qui, par tous les temps, répondent « présents » à ce sympathique rendez-vous et nous offrent chaque semaine l'opportunité de faire nos courses à quelques pas de chez nous : Luc et Marina (Fruits/Légumes), Kristel (Poissonnerie L'Aquarium), Alex (Rôtisserie Rotiss&moi), Alain (Crémier/Charcutier Le Petit Camion) et Yolaine et René (Boucherie St Hubert).



i **ADL de Héron** - Place communale 2 à Couthuïn (1^{er} étage du bâtiment de Police) - adl@heron.be
Vanessa Piazza : 085 71 12 81
Raphaël Villafrate : 085 71 39 81

Hesbicoop : des produits frais, locaux et de saison en quelques clics !

Envie de relocaliser votre alimentation ? Soucieux de la qualité et de la traçabilité des ingrédients que vous consommez ? Chaque semaine, la coopérative Hesbicoop vous propose un panel de produits variés : fruits/légumes, fromages/yaourts/laits, viandes, poissons, boissons, épicerie et droguerie en provenance de producteurs de la région et à prix équitable !

Une fois inscrit, vous accédez à la **boutique en ligne** afin de composer votre panier. Celle-ci est ouverte du dimanche 11h au mercredi 16h (au mardi 10h pour certains produits). Le vendredi, les paniers sont confectionnés par l'équipe de bénévoles et sont à retirer au Moulin de Ferrières entre 17h et 18h30.



Vous êtes disponible les vendredis après-midi et souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles ?
Contactez le
085 24 06 83
info@moulinferrieres.be

i Point de r'Aliment du Moulin de Ferrières : 085 24 06 83 - info@moulinferrieres.be
La Coopérative Hesbicoop : www.hesbicoop.be

Vous êtes **demandeur d'emploi** ou bénéficiaire du **RIS** ?



Agence Locale
pour l'Emploi
de Héron asbl

NE LOUPEZ PAS



287€/mois

i Infos et inscriptions : les lundis et mercredis de 9h à 11h30 et de 14h à 16h
Place communale 2 à Couthuin (au rez-de chaussée du bâtiment de Police) - 085 71 41 56 - alem.heron@gmail.com

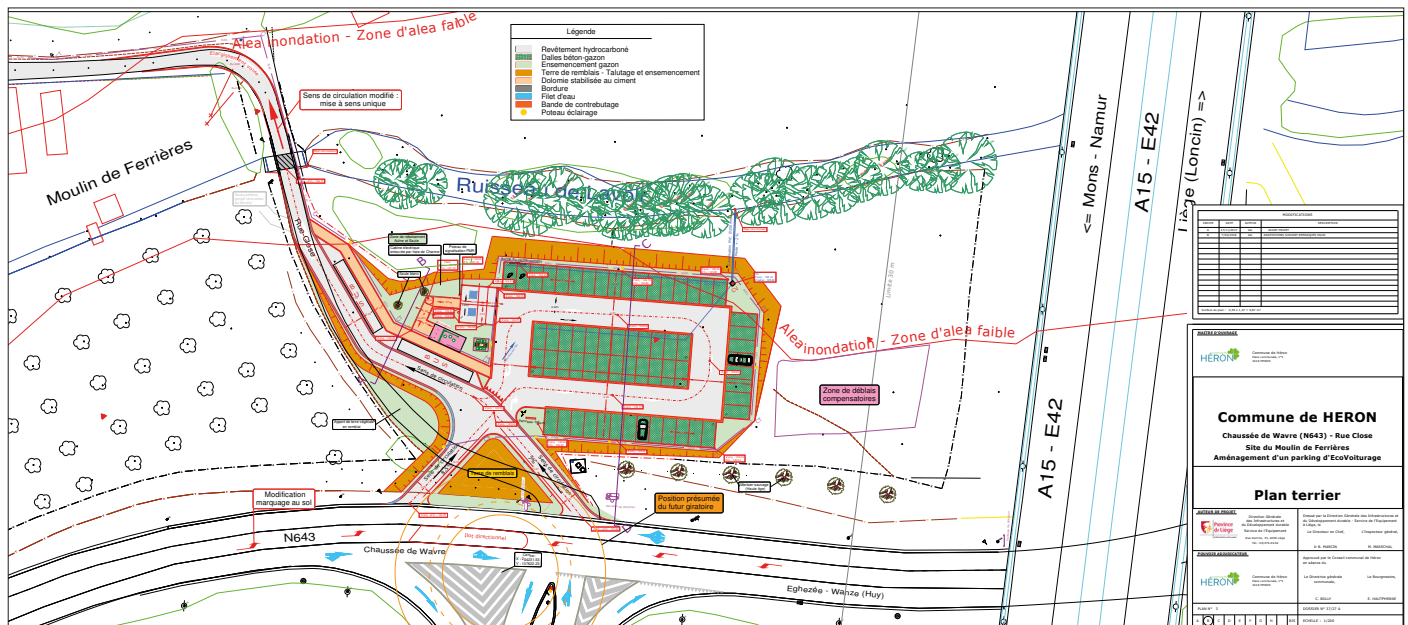
Sécurisation de l'accès aux écoles de Surlemez

L'augmentation du nombre d'élèves fréquentant les écoles communale et libre à Surlemez accroît les problèmes de circulation et engendre un réel danger pour les piétons (et donc les élèves).

Afin de répondre aux besoins d'accès automobile, des transports en commun mais également d'offrir plus de place aux modes doux, la Commune a décidé **d'acquérir une parcelle de terrain** (site de l'ancien presbytère) située entre les 2 implantations.

Une mission va à présent être confiée à un bureau spécialisé portant sur l'aménagement de cette parcelle qui devra comprendre des places de stationnement pour les

Parking d'écovoiturage



Un parking d'écovoiturage va être aménagé le long de la rue Close à Lavoir, à côté du Moulin de Ferrières, juste en face de la sortie d'autoroute, sur un terrain acquis en même temps que le Moulin de Ferrières.

L'objectif étant de mettre fin au stationnement sauvage sous le viaduc mais aussi de permettre aux visiteurs du Moulin de Ferrières d'avoir un endroit où parquer leur véhicule.

La volonté est de créer un cadre agréable et convivial. Une aire d'autocars y est prévue en plus des **64 places** (dont 2 pour les PMR) pour les voitures. Plusieurs services

et seront présents dont du mobilier urbain permettant la détente et le repos et un **point de rechargement pour véhicules électriques**. Facilement accessible, vous pouvez donc y garer votre voiture en toute sécurité, et bénéficier des différents services présents sur le site.

Ces travaux sont réalisés grâce à la collaboration des services de la Province de Liège qui, outre une participation financière de 100.000€, prend en charge l'étude du projet, la surveillance et la direction des travaux.

Le délai de réalisation des travaux est de 100 jours ouvrables maximum.

véhicules automobiles, une ou plusieurs zone(s) kiss&go et une zone d'arrêt pour les bus scolaires. Il sera veillé à **sécuriser au maximum l'accès des élèves** vers leur école.

Un espace devra également être réservé à un **usage récréatif** à l'extérieur. Celui-ci servira notamment d'extension à la cour de récréation de l'école Saint-François de Sales.

En fonction des espaces disponibles, la création de locaux polyvalents sera envisagée.

Il sera également veillé à proposer des **cheminements piétons/PMR** garantissant la sécurité des déplacements autour de la zone remaniée.



Vols habitations en baisse constante

En mai 2018, vu la recrudescence des vols dans les habitations, le Conseil communal décidait d'accorder une prime en vue de promouvoir l'installation d'un **système d'alarme électronique**.

Et le Conseil ajoutait à cette disposition, en juin 2019, la possibilité d'obtenir une **prime pour l'installation de mesures de techno-prévention**.

Faut-il y avoir un lien de cause à effet ? Nous avons envie de le croire. Quoiqu'il en soit, la diminution du nombre

de vols dans les habitations à Héron est constante (55 en 2017 ; 48 en 2018 ; 32 en 2019 et 18 en 2020).

Même si les chiffres de l'année 2020 doivent être relativisés compte tenu d'une présence plus importante des citoyens à la maison, ces données ne peuvent que nous encourager à poursuivre en ce sens.

Nous ne manquons d'ailleurs pas de conseiller à chaque nouvel habitant de notre commune de profiter des aides communales pour protéger son habitation.



ENVIRONNEMENT

Et si votre jardin était « Api » ?



Les jardins privés occupent un espace important au sein du territoire. En adoptant une gestion écologique et en effectuant des aménagements pour accueillir la faune et la flore, votre jardin deviendra un véritable refuge et vous participerez vous aussi à la protection de la nature.

Actuellement, le réseau des éco-jardins du parc naturel regroupe un peu **plus de 100 jardins privés**. N'hésitez donc pas à le rejoindre et à adhérer à la charte « Les Apis jardins ». En y adhérant, vous vous engagez moralement à respecter quelques mesures de base :

- Ne pas ou plus utiliser de produits phytosanitaires et autres biocides de synthèse ;
- Ne pas planter d'espèces exotiques envahissantes et lutter contre ces espèces ;
- Privilégier les végétaux indigènes et/ou mellifères ;
- Réserver minimum 10% de la superficie de son terrain pour favoriser la faune sauvage et les auxiliaires ;
- Choisir au minimum 3 mesures supplémentaires comme prendre le temps d'observer, installer des nichoirs, respecter la spontanéité de la vie sauvage, planter une haie indigène variée...



Si vous souhaitez vous engager dans cette démarche, un agent du parc naturel vous proposera un rendez-vous afin de visiter votre terrain et discuter du projet avec vous. Si les conditions sont remplies, vous recevrez une plaquette à placer devant chez vous et, ainsi, montrer que votre jardin est **un refuge pour la biodiversité**.

Un **groupe Facebook** a été créé afin de permettre aux membres d'échanger entre eux. Des **ateliers thématiques** sont organisés le plus régulièrement possible.

i Parc naturel Burdinale-Mehaigne – Sébastien Leunen, chargé de missions : 085 71 28 92
sebastien.leunen@pnbm.be- www.pnbm.be/apisjardins

Campagne de **stérilisation** des **chats errants** : un acte responsable

Les chats errants sont de plus en plus nombreux, chez nous et ailleurs. Une chatte peut avoir jusqu'à 18 petits par an, ce qui est énorme, d'autant plus si on regarde le nombre actuel de chats errants. Ces petits, livrés à eux, dans la nature, auront à leur tour, s'ils survivent, des petits et le nombre de chats errants augmentera considérablement. La Commune de Héron poursuit sa campagne de stérilisation des chats errants visant à en **limiter la surpopulation**.

Vous avez repéré un chat errant et vous souhaitez intervenir ?

1. Veuillez contacter le service Environnement (085 27 04 98 ou marie-laurence.jacquerye@heron.be) afin de convenir d'un rendez-vous. Lors de votre visite, on vous remettra un **certificat d'autorisation** valide pendant 1 mois. Ce document devra être complété et signé par 2 témoins voisins du territoire de capture certifiant qu'il s'agit bien de chat(s) errant(s).
2. Le chat errant devra être capturé par vos soins. L'Administration communale met à votre disposition des **cages** moyennant une caution de 15€ à régler par carte bancaire lors de leur enlèvement.
3. Vous conduirez le chat chez le **vétérinaire** désigné, accompagné du certificat d'autorisation. Attention, si la date de péremption est dépassée ou si vous n'avez pas le certificat, le vétérinaire ne pourra pas réaliser l'opération. Le vétérinaire vous donnera une attestation de réception de la cage qui vous permettra de venir récupérer votre caution à l'Administration communale. Les chats mâles seront opérés par castration et les femelles par ovariectomie. L'oreille droite sera entaillée afin de pouvoir distinguer les chats stérilisés des autres. Si et seulement si l'état de santé de l'animal est gravement altéré, l'euthanasie sera pratiquée par le vétérinaire.

4. Après l'intervention, le vétérinaire veillera à remettre le chat dans **son environnement**, à savoir là où vous l'avez capturé.

En aucun cas, la stérilisation ne peut s'appliquer à un chat familial, clairement identifié par quelque moyen que ce soit (tatouage, médaille, puce électronique, etc.). Dans ce cas, il s'agit d'un chat domestique partageant l'habitation de son maître, qui peut contrôler sa reproduction et ses déplacements et qui assure sa nourriture. La Commune prendra en charge la totalité des frais de stérilisation et d'hospitalisation du chat.



i Service Environnement : 085 27 04 98
marie-laurence.jacquerye@heron.be

La ruralité, ça se cultive !

La commune de Héron attire toujours plus de jeunes ménages séduits par une localisation idéale et un cadre de vie de qualité. La commune conserve malgré tout une densité de population faible et une activité agricole importante lui conférant un caractère rural.

La « ruralité » implique non seulement un « cadre de vie » mais aussi un « mode de vie », un **respect mutuel** des habitants et de l'environnement. En effet, Les personnes qui y vivent, qui y travaillent ou qui viennent s'y promener (fonction résidentielle, fonction économique et fonction de loisirs) ne poursuivent pas toujours les mêmes objectifs.

Mieux comprendre les impératifs des uns et des autres et de la vie à la campagne est un enjeu essentiel. Tel est l'objectif de la **charte de la ruralité** : présenter les différents aspects de la vie rurale afin d'encourager les citoyens, néoruraux, villageois et agriculteurs, à mieux se comprendre pour mieux s'accepter.

Le slogan de la commune prend alors tout son sens : « Héron, la convivialité au naturel ! »



i La charte de la ruralité est consultable en ligne sur www.heron.be et disponible en version imprimée à l'administration communale.

Luttons contre les **incivilités** environnementales

Pensez à émonder vos plantations

Après de nombreuses constatations de la part de l'Agent Constatateur, un petit rappel de vos obligations paraît indispensable en ce qui concerne l'émondage de vos plantations : veillez à ce que celles-ci ne débordent pas sur la voie publique notamment, de manière à respecter l'article 25 du Règlement Général de Police de la Commune de Héron, à savoir :

25.1 Sans préjudice des dispositions réglementaires en la matière, les plantations se trouvant sur les propriétés en bordure de la voie publique seront émondées de façon telle qu'aucune branche

- ne fasse saillie sur le domaine public à moins de 6 mètres au-dessus du sol
- ne fasse saillie sur l'accotement ou le trottoir, à moins de 4 mètres au-dessus de la fosse saillie sur l'accotement ou le trottoir, à moins de 4 mètres au-dessus du sol dessus du sol ;
- ne puisse d'aucune manière masquer la signalisation routière quelle que soit sa hauteur. ne puisse d'aucune manière masquer la signalisation routière quelle que soit sa hauteur.

Les plantations ne respectant pas cet article font partie des constatations que peuvent relever l'Agent constatateur lors de ces visites de quartier.

Dans pareil cas, l'Agent tente de rencontrer l'habitant concerné ou à défaut, glisse un feuillet informatif dans la boîte-aux-lettres en demandant la régularisation dans un certain délai. Cette démarche a pour but d'améliorer la circulation en toute sécurité, pour tous les usagers de la voirie (piétons, cyclistes, voitures, ...).

Arrêtez-le-feu...dans vos jardins

Interdite, dangereuse et malgré tout pratiquée un peu partout en Wallonie, l'incinération à domicile est une (mauvaise) habitude à oublier.

Autrefois, il était courant de se débarrasser de ses déchets végétaux (tailles de haies, tontes de pelouse...) en les brûlant dans son champ ou son jardin. Avec l'arrivée des parcs à conteneurs cela peut être évité !

Que dit la loi ? L'incinération des déchets de jardin tels que les déchets végétaux secs provenant de l'entretien normal de jardins, est tolérée sous certaines conditions conformément aux Codes Rural et Forestier. Les feux allumés en plein air doivent être situés à plus de 100 mètres des habitations et à plus de 25 mètres des bois et forêts. Par temps de grand vent, tout type de feu est formellement interdit. L'incinération de déchets ménagers tels que papiers, cartons, emballages, bouteilles en plastique ou autres déchets toxiques est strictement interdite par la loi (article 95 du décret régional du 27 juin 2006 relatif aux déchets), sous peine de sanctions pénales.



i Contactez l'Agent constatateur au 0492 43 92 99 ou agent.constatateur@heron.be

Rénovation de l'église Saint-Hubert



©Roberty Photography

Construite en moellons de calcaire sur les vestiges d'un ancien sanctuaire médiéval, l'église Saint-Hubert se compose d'une tour carrée, d'une nef contemporaine de la tour et d'un cœur à 3 pans. Reconstituée au début du 17^{ième} siècle, l'église est dédiée à saint Hubert, patron des chasseurs. Son architecture évoque le style roman de l'église qui l'a précédée. Ce site est le seul site classé sur le territoire communal. Il est très visible sur son promontoire et constitue une des fiertés des Héronnais.

L'état de l'église nécessitait des travaux urgents. En 2017, la Commune a désigné un auteur de projet en vue d'élaborer une fiche sanitaire déterminant les problèmes auxquels il faut remédier.

Une première phase de travaux a eu lieu en 2020 avec la consolidation des murs de l'enceinte et le drainage des eaux de pluie. La société TASIA vient de se voir attribuer la mission de poursuivre la rénovation extérieure du site. Celle-ci comprendra la restauration des façades, l'entretien des toitures et la restauration des vitraux.

Enfin, des discussions ont été entamées avec les fabriciens et l'architecte en vue de programmer la dernière phase des travaux qui devraient comprendre la restauration des murs intérieurs (décapage, pose d'un enduit et peintures), le remplacement du système de chauffage et la mise en conformité de l'installation électrique. Par ailleurs, considérant que les églises relèvent du domaine public et, à ce titre, se doivent d'être ouvertes à tous,

la volonté est de permettre aux visiteurs de pouvoir avoir à tout moment une vue sur l'intérieur de l'édifice. Toutefois, afin de se préserver du vandalisme et du vol, le placement d'un système de sas d'entrée vitré sera examiné. Complémentairement, des visites guidées seront organisées au départ du Moulin de Ferrières.



©Roberty Photography

Une **nouvelle roue** pour le moulin !



Dans la dynamique des travaux de rénovation du site du Moulin de Ferrières, la roue ne pouvait pas faire exception à la règle. En effet, quoi de plus symbolique pour un moulin qu'une roue qui tourne au rythme du cours d'eau ?

Depuis l'acquisition du site, les membres de l'ASBL Les Compagnons du Moulin de Ferrières, en association avec la Commune de Héron, ont entrepris de nombreuses démarches pour assurer la remise à l'eau de la roue.

A l'origine, une roue à aubes alimentée par l'eau du bief actionnait le moulin. En effet, la grande roue métallique que l'on apercevait depuis la chaussée n'était pas d'origine : il s'agit d'une de substitution qui avait remplacé l'originale, cassée dans les années 50, et qui n'avait jamais permis d'actionner efficacement le mécanisme de la meunerie. Les avancées technologiques ont par ailleurs remplacé l'énergie hydraulique par un moteur électrique, facilitant sans conteste le travail du meunier.

Encore fallait-il trouver une société spécialisée dans la restauration de roue hydraulique. C'est auprès de la société Sonck (Hannut) qu'une solution a été trouvée : créer une nouvelle.

Fin mars étaient entamés les travaux pour placer la nouvelle roue.

Le débit de la Fosseroule, le cours d'eau longeant le Moulin, n'est pas suffisant pour répondre aux besoins de la meunerie, désormais en activité cinq jours sur sept. Mais la remise en mouvement de la roue du moulin est **un élément symbolique** fort pour de nombreux Héronnais. Elle sera en outre le **symbole de la transmission** aux générations futures d'un patrimoine monumental, d'un outil technologique, mais aussi d'un **savoir-faire artisanal** précieux. Elle représente également un atout attractif pour les visiteurs des lieux.

Rappelons à cet égard qu'une cinquantaine de citoyens étaient venus, à deux reprises, prêter mains fortes aux membres de l'ASBL afin de travailler à la restauration de la roue et, aussi, au déblaiement de tout le bief jusqu'au bassin de rétention d'eau.

Le 15 mai dernier était officiellement inaugurée la nouvelle roue en présence des mandataires politiques et des partenaires du projet du Moulin de Ferrières. Les membres de l'ASBL ont assuré quant à eux des visites du site et des explications du projet à tous les visiteurs du jour ainsi qu'aux participants de la Fromenade.

L'actionnement de la roue, ce rêve partagé par de nombreux Héronnais, nécessite néanmoins encore des travaux d'étanchéité du bief et du bassin de rétention, et viendra sublimer les différents projets qui rythment aujourd'hui la vie du Moulin : restaurant, boulangerie, accueil touristique, gîtes etc.

Alors bientôt, lorsque vous passerez non loin du site, ne vous étonnez pas d'y voir une roue active, à l'image d'un projet, toujours plus vivant !



La Boulangerie du Moulin **certifiée bio**



La Boulangerie a obtenu sa certification bio auprès de l'organisme de contrôle et de certification Certisys.


Concrètement ? Cela garantit aux clients que tous les ingrédients utilisés dans l'atelier de boulangerie sont d'origine bio et répondent à un cahier des charges strict, qui impose notamment une agriculture sans OGM ni pesticides. Cela concerne autant les céréales que le miel, le sucre, le beurre, les noisettes... et tous les ingrédients qui font les délices de notre boulangerie ! Deux seules exceptions sont permises : l'eau (l'eau du robinet n'est pas certifiée bio) et la levure (la levure bio étant encore très rare, des levures non-bio sont temporairement autorisées, à condition qu'elles ne proviennent pas de souches OGM).

Cette certification permet aux diverses productions de la Boulangerie du Moulin de pouvoir être vendues dans des magasins d'alimentation bio.

Le plus important cependant reste la qualité, la provenance locale et le recours à des petits producteurs.

i La Boulangerie du Moulin de Ferrières

Lise Penne - 085 31 10 74

boulangerie@moulinferrieres.be - 


Restaurant La Table du Moulin : **ouverture en terrasse**

L'ouverture du restaurant La Table du Moulin s'est organisée uniquement en terrasse, dès le 12 mai dernier, selon le protocole Plein Air décidé par le comité de concertation.

Mais quelle terrasse ! Située plein sud, la terrasse de la Table du Moulin est accueillante par nature : longée par la Fosseroule, équipée de mobilier coloré, orientée vers l'ancien verger en fleurs, ... C'est dans le très beau décor du site du Moulin de Ferrières que vous est proposé la dégustation de plateau de tapas accompagné de votre boisson préférée.

Pour être informés des prochains menus et des actualités du restaurant, suivez la page Facebook « tablemoulinferrieres ». En espérant pouvoir vous confirmer la date d'ouverture en intérieur le 10 juin !



i **Table du Moulin** - Dany Lombart - 085 31 17 62
0498 92 41 91 ou table@moulinferrieres.be - 

Le Grenier du Moulin : un séjour qui vaut le *goût* !

Se réveiller un matin à l'étage du corps de logis d'une authentique meunerie du 18^{ième} siècle... Être bercé par le ruissellement de la Fosseroule et le murmure des feuilles du Bois de Ferrières... Déguster d'authentiques produits boulangers bio ou un repas convivial et local ...

Bienvenue au gîte Le Grenier du Moulin de Ferrières !

Situé dans le parc naturel Burdinale Mehaigne, le site du Moulin de Ferrières est le point de départ de nombreuses promenades balisées et d'activités découvertes.

Entièrement rénové, l'aménagement du gîte, aux lignes sobres et épurées, a été confié à un artisan-designer liégeois, Benjamin Pailhe (REstore Design).

L'hébergement s'ouvre sur un large séjour aménagé sous la charpente d'origine, contrasté par une cuisine équipée, moderne et conviviale. Trois chambres spacieuses et confortables ainsi qu'une salle-de bain (douche et wc séparés) viennent compléter l'espace réservé aux visiteurs. Sans oublier la charmante petite terrasse surplombant le cours d'eau et le verger de pommiers en fleurs...

Pour agrémenter le tout, les locataires pourront bénéficier sur place des services proposés par la Boulangerie bio et le restaurant La Table du Moulin.

Séjourner au Grenier du Moulin, c'est s'offrir un moment d'évasion au cœur d'une filière céréalière, dans un cadre patrimonial et naturel enchanteur, respectueux des valeurs du développement durable.

Dès le mois de juin, l'hébergement touristique du Moulin de Ferrières sera mis en location ; une étape qui marque la concrétisation d'un projet supplémentaire prévu au plan de développement global du site.

i **Le Grenier du Moulin** - 085 24 06 83
grenier@moulinferrieres.be



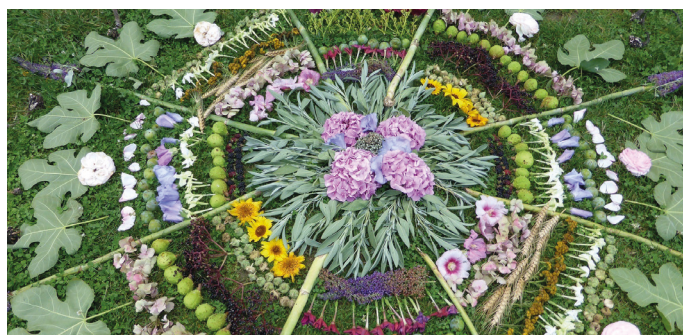
Programme de l'été au Moulin de Ferrières

Dans le cadre du projet Wallonie Nature, le Moulin de Ferrières propose diverses activités pour petits et grands. Leur point commun : stimuler nos sens et nous permettre de savourer chaque plaisir que nous offre Dame Nature !

POUR LES ENFANTS (6-12ANS)

Mandala naturel (10€/p)

Dimanche 20 juin à 13h30 : Pour les petits amoureux de la nature, soucieux d'utiliser toutes les richesses que celle-ci nous offre. L'activité sera suivie d'une collation à déguster dans le jardin ou à emporter.



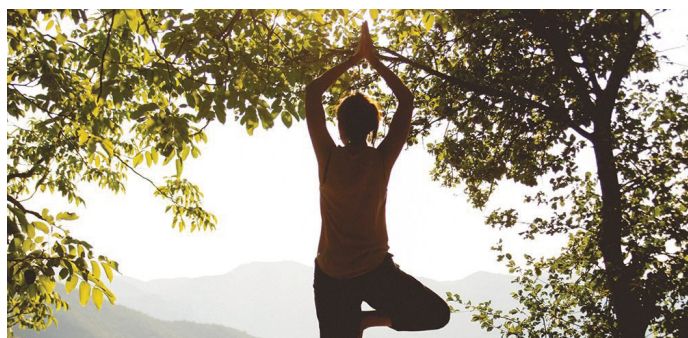
Balade sensorielle & pique-nique (20€/p)

Dimanches 18 juillet et 15 août à 10h30 : tout en se promenant dans la nature, cette activité invite les enfants à mettre en éveil leurs sens et à savourer l'odeur des arbres, la lumière du soleil, le chant des oiseaux, ... La balade sera suivie d'un pique-nique à déguster dans le jardin ou à emporter.

POUR LES ADULTES

Balade ressourcement & pique-nique détox (40€/p)

Dimanches 4 juillet et 8 août à 10h30 : en recherche de zenitude et d'évasion ? Cette activité invite à la découverte de la marche consciente, à l'éveil sensoriel, à la connexion aux arbres et à la Nature et à la méditation guidée. Cette activité est suivie d'un pique-nique détox préparé par Dany Lombart, Chef à la Table du Moulin de Ferrières.



Balade découverte de la flore & brunch fleuri (40€/p)


Dimanche 1er août à 10h30 : accompagné d'un guide-nature, partez à la découverte des plantes à fleurs, des insectes, des oiseaux et vivez un moment de détente, d'observation et d'échanges. Cette activité est suivie d'un brunch fleuri "veggie" mais pas que ... préparé par Dany Lombart, Chef à la Table du Moulin de Ferrières.

Prenez le temps d'un **Slow-reading**

Cet été, le Slow-reading revient au Moulin Ferrières ! Le Slow Reading Club, club de lecture consciente itinérant, à l'origine de ce concept, vous invite à venir partager avec d'autres passionnés de lecture un moment au ralenti sur le site du Moulin de Ferrières. Une belle occasion de s'octroyer une pause, en plein air, pour tourner les pages en toute quiétude au sein d'un cadre verdoyant...

Surtout, n'oubliez pas votre livre ! Pas de lecture imposée, aucune contrainte, on lit ce qu'on veut juste pour le plaisir !

Rendez-vous le dimanche 25 juillet à 14h ! (Tarif : 5€/p)

Cette activité se faisant à l'extérieur peut-être annulée en raison de la météo. Suivez les actualités du Moulin de Ferrières sur sa page  et son site internet www.moulinferrieres.be



Grand jeu de l'été : partez à la découverte des villages de notre commune !



En cette saison printanière et en réponse aux mesures de confinement, la Commune de Héron multiplie les formules d'activités ludiques en plein air, à pratiquer en toute autonomie et par petit groupe.

Après la mise en place de circuits de **géocaching**, la Commune a lancé un grand jeu de découverte des villages ! Les premiers villages concernés ont été successivement Couthuin et Lavoir. **Du samedi 29 mai au dimanche 27 juin 2021**, partez maintenant à la découverte du village de **Héron** et... soyez récompensés pour votre perspicacité !

Tout au long du parcours, des questions seront posées au travers d'un questionnaire téléchargeable sur le site internet communal et au point d'accueil touristique du Moulin de Ferrières. Les réponses ne se trouvent pas sur internet mais nécessitent une observation affûtée !

Le questionnaire dûment complété sera déposé dans la boîte-aux lettres du Moulin de Ferrières ou envoyé par mail à l'adresse salles.culture@heron.be, jusqu'au dimanche 27 juin 2021.

Les meilleures réponses sont récompensées par de jolis cadeaux ! Bon amusement et bonne promenade !



i **Accueil touristique du Moulin de Ferrières**
Rue Close 12 à Lavoir - 085 24 06 83
info@moulinferrieres.be
www.moulinferrieres.be

Tourisme Terres-de-Meuse
Quai de Namur - 4500 Huy - 085 21 29 15
www.terres-de-meuse.be

Héron monte en selle avec le **Tour de Wallonie**

La commune de Héron accueillera, le **20 juillet 2021**, pour la première fois, une arrivée du Tour de Wallonie.

Créé en 1974, le TRW s'est fait une réputation au cours des années et est devenu une épreuve incontournable dans le calendrier du cyclisme professionnel.

Cette année, la 42^{ème} édition du Tour de Wallonie se déroulera en 5 étapes, du 20 au 24 juillet, à travers l'ensemble des provinces wallonnes.

Héron vivra le premier sprint du Tour de Wallonie 2021, au terme d'une étape dont le départ aura été donné à Genappe, en Brabant wallon, qui aura traversé la province de Namur avant d'arriver en province de Liège. Le circuit final, autour de Héron, verra le peloton plonger dans la vallée de la Burdinale et s'attaquer à la côte de Marneffe. *« La première étape, mise en jambes traditionnelle pour les coureurs du Tour de Wallonie, est en principe dédiée aux sprinters. Le vent pourrait toutefois jouer un rôle dans la finale. La très belle et longue ligne droite d'arrivée à Héron est en léger faux plat et pourrait émousser certaines prétentions à la victoire »*, explique Christophe Brandt, administrateur délégué de TRW Organisation.

N'hésitez pas à assister au défilé de la caravane du Tour et à encourager les cyclistes le long du parcours qui empruntera les routes des 4 villages de notre commune. Rappelons que cette course a connu des vainqueurs de renom tels que Frank Vandenbroucke, Paolo Bettini, Axel Merckx, Tim Wellens ou encore Greg Van Avermaet !



www.heeron.be

VIE ASSOCIATIVE

La Cavatine, une **chorale** désormais multigénérationnelle



Chanter apporte énormément de bienfaits à tous points de vue ; c'est se faire du bien physiquement, moralement et mentalement. Et faire partie d'une chorale, c'est avant tout faire partie d'un groupe convivial et solidaire.

A Héron, la chorale La Cavatine existe depuis plus de 20 ans et compte actuellement une trentaine de choristes.

La chorale anime toujours la messe des familles ainsi que la fête de la Saint-Hubert et organise, chaque année, un concert de chorales au profit d'associations à but social.

La Cavatine, chorale « A Cœur Joie » de votre région, prend un nouveau tournant dès septembre 2021 pour devenir une chorale multigénérationnelle.

Concrètement ? Les enfants entre 6 à 12 ans répèteront chaque samedi matin (heure et lieu à confirmer) ; la chorale d'adultes répètera tous les mercredis soir (de 20h à 22h à la chapelle d'Envoz) et se joindra à la répétition des enfants une fois par mois avec, pour objectif, de proposer un projet commun : un concert annuel où tous chanteront d'un seul cœur (chœur) !

Laissez-vous tenter par cette belle expérience... humaine avant tout !

i **Sophie Breuls** : 0479 51 82 78 ;
Annick de Changy : 0476 34 63 37 ;
Christine Cornélis : 0473 98 30 97

Naissances

VANHUFFELEN Louis, né le 20/02/2021, fils de VANHUFFELEN Olivier et PIRARD Sandy

MOREALE Robin, né le 25/02/2021, fils de MOREALE Guillaume et de DEVAUX Héloïse

BINDELLE Margaux, née le 02/03/2021, fille de BINDELLE Thomas et de MARÉCHAL Anaïs

SCHOUTTETEN Awen, né le 01/03/2021, fils de SCHOUTTETEN Kenny et de ALBART Valérie

SACRÉ Martin, né le 07/03/2021, fils de SACRÉ Bernard et de WEBER Lidvine

SCHNEIDER Hugo, né le 04/03/2021, fils de SCHNEIDER Jérémy et de BLOQUIAU Amélie

HORLAIT Roméo, né le 09/03/2021, fils de HORLAIT Gauthier et de MIGNON Caroline

LELOUP DEDONDER Isaline, née le 16/03/2021, fille de DEDONDER Jonathan et de LELOUP Laetitia

DUDAS Roméo, né le 18/03/2021, fils de DUDAS Laurent et de BALTUS Hortense

LESUR Oscar, né le 31/03/2021, fils de LESUR Arnaud et de HELMUS Elise

VERBERCKT Isalyne, née le 01/04/2021, fille de VERBERCKT Damien et de WAUTHIER Gwennhaelle

NEVEN Nelson, né le 02/04/2021, fils de NEVEN Dimitri et de HOFFMAN Angélique

MARÉCHAL Anna, née le 20/04/2021, fille de MARÉCHAL Loïc et de VIATOUR Laura

HAOT Louca, né le 22/04/2021, fils de HAOT Stéphanie

PENASSE Luke, né le 24/04/2021, fils de PENASSE Pol et de LEROY Florence

VILBAJO Romain, né le 20/04/2021, fils de VILBAJO Thibault et de HAUTECOURT Virginie

ÉTAT CIVIL

Mariage



GROSJEAN Xavier et DE LA CARIDAD DOENS AMBROSIO Elissa, le 01/04/2021

DEPASSE Philippe et LUCAS Sandrine, le 24/04/2021

Noce de Diamant (60 ans)

MAZZA Calogero et SAMBO Elsa, le 11/03/1961

Noce d'or (50 ans)

LEFLOT Léon et BOULY Annie, le 03/04/1971

Décès



BRASSEUR Paulette, née le 04/09/1946, décédée le 06/03/2021

COSTER Arlette, née le 07/05/1957, décédée le 27/03/2021

CORNET Catherine, née le 31/08/1919, décédée le 29/04/2021

ROCK Andrée, née le 23/01/1953, décédée le 30/04/2021

CARTUYVELS Robert, né le 21/10/1940, décédé le 01/05/2021

La Régie Communale Autonome de Héron veut se montrer optimiste en vous présentant l'agenda des activités programmées au Plein Vent en 2021.

AGENDA

Mai < Août

DATE	ACTIVITÉ	LIEU	ORGANISATEUR
29/05/2021 > 27/06/2021	Grand jeu découverte du village de Héron	Héron	Commune de Héron
11 > 13/06/2021	10 ^{ième} Salon du Vin à Couthuin	Salle du Plein Vent	Les Compagnons de Cépages ASBL
20/06/2021	Création d'un mandala naturel (6-12 ans)	Moulin de Ferrières	Commune de Héron
27/06/2021	Procession à Saint-Donat	Héron	Comité de la Saint-Donat
02/07/2021	L'Estival Run	Waret-l'Evêque	Comité des Fêtes de Waret-l'Evêque
04/07/2021	Balade ressourcement et pique-nique détox	Moulin de Ferrières	Commune de Héron
18/07/2021	Balade sensorielle et pique-nique (6-12 ans)	Moulin de Ferrières	Commune de Héron
20/07/2021	Tour de Wallonie	Waret-l'Evêque	TRW Organisation
25/07/2021	Slow-reading	Moulin de Ferrières	Maison du Tourisme Terres-de-Meuse
01/08/2021	Balade découverte de la flore et brunch fleuri	Moulin de Ferrières	Commune de Héron
08/08/2021	Balade ressourcement et pique-nique détox	Moulin de Ferrières	Commune de Héron
15/08/2021	Balade sensorielle et pique-nique (6-12 ans)	Moulin de Ferrières	Commune de Héron
15/08/2021	Brocante de la Galerie	Terrain de foot de Couthuin	Royal Couthuin Club



Chaque mercredi matin, entre 8h et 13h, sur la place communale : « Le Petit Marché de Couthuin »
Plus d'actualités sur le site www.heeron.be

<p>Contrats de funérailles (un renseignement ne coûte rien)</p> <p>Assurances décès</p> <p>Flleurs naturelles et en soie</p> <p>Magasins ouverts du lundi au vendredi de 14h à 18h ou sur rendez-vous</p>	<p>FUNERAILLES KIMPLAIRE</p> <p>0477/06 83 40</p> <p>www.funeraillles-kimplaire.be</p>	<p>Grand choix de monuments funéraires</p> <p>Entretien et réparation</p> <p>Salle de réception</p> 
<p>PONTILLAS-FERNELMONT Rue de Namur, 46 081/26 26 04</p>	<p>POMPES FUNÈBRES FLEURS ET MONUMENTS</p> <p>24h/24</p> <p><i>Une équipe à votre écoute, pour l'organisation des funérailles selon vos souhaits et votre budget.</i></p>	 
<p>BURDINNE Rue de la Burdinale, 52 085/71 10 63</p> <p>WASSEIGES Rue Baron d'Obin, 135 081/26 26 04</p> <p>ÉGHEZÉE Route d'Andenne, 15 081/26 26 04</p>		

LA MENUISERIE AVINOISE

Jacques GEUQUET sprl

Nouveau profil 76mm

Fabricant de **châssis et portes en PVC**

Primes Région Wallonne




KÖMMERLING®
Un bel héritage.

FABRICANT GARANTI SELECT

Tous vos projets sont conçus et réalisés en nos ateliers

TEL. 019 69 93 10 • GSM 0476 28 60 74 • FAX 019 69 86 00
10A, rue du Canivet - 4280 AVIN-HANNUT - jacques.geuquet@skynet.be

Toutes **solutions** à vos problèmes de **cheminées**

RAMONEUR.be

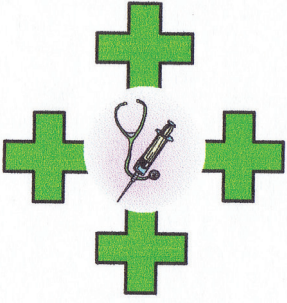
Tubage & Gainage de cheminées

0475 550 963

Rue d'Envoz, 44 - 4218 COUTHUIN

Retrouvez nous sur Facebook

INFIDYL SOINS SPRL DEHAN



Tous types de soins infirmiers à domicile (toilettes, injections, pst, prise de sang, soins palliatifs...)

Une équipe dévouée à votre service 7j/7.

T/F: 085 84 68 62
GSM: 0477 29 51 10
Rue des Châtaigniers 13a
4218 COUTHUIN

Vente de pellets DIN+, box de bois de chauffage, bûches énergétiques et charbon



NOUVEAU Vente d'aliments petit élevage



NANDRAIN Jean
Rue de Hanret, 2 - 5380 Cortil-Wodon
Tél. 081/83 31 17 - Gsm 0476/51 34 37
Livraison à domicile

Bancontact

Regifo Edition

Votre pub ici?
CONTACTEZ-NOUS AU 071/740137

info@regifo.be - www.regifo.be

